

M.E.S., Numéro 136, Vol. 2, septembre – octobre 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, septembre - octobre 2024

SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE
DANS LES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES DE LA RD CONGO :
analyse synthétique du rôle de la comptabilité dans la prise de décision

par

Dieudonné KHONDE KHONDE
Adolphe MABIOLA LUPITU

(Tous) Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
 Université de Kinshasa

Résumé

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent d'après l'Institut National des Statistiques, plus de 90% du tissu économique. Elles constituent aujourd'hui, l'un des piliers de l'économie congolaise. D'ailleurs, plusieurs études sont menées sur les PME (Adair et al., 2009 ; Fhima et al., 2009 ; Djelassi et al., 2010). Dans la présente étude, nous nous basons sur les spécificités de la pratique comptable des Petites et Moyennes industries (PMI).

Tout comme les autres entreprises, les PMI congolaises sont censées s'adapter aux mutations de notre environnement, notamment avec l'intégration de la RDC à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires « OHADA » ayant comme implication l'utilisation stricte du droit OHADA et du système comptable OHADA. Les PMI en RDC doivent se conformer à cette évolution, particulièrement par l'adaptation de leur système d'information dans sa dimension comptable. Ainsi, cette étude évalue la corrélation qui existe entre d'une part, la pratique comptable qui produit le résultat comptable adapté à leur réalité et, d'autre part, la prise de décision par le (les) dirigeant (s) qui émane des informations comptables.

Mots-clés : Système d'information comptable, PME/PMI, prise de décision

Abstract

According to the National Institute of Statistics, small and medium-sized enterprises (SMEs) represent more than 90% of the economic fabric. Today, they constitute one of the pillars of the Congolese economy. Moreover, several studies have been carried out on SMEs (Adair et al., 2009; Fhima et al., 2009; Djelassi et al., 2010). In this study, we base ourselves on the specificities of the accounting practice of Small and Medium-Sized Industries (PMI).

Just like other companies, Congolese SMIs are supposed to adapt to changes in our environment, in particular with the integration of the DRC into the Organization for the Harmonization of Business Law in Africa "OHADA" which has the implication of strict use of OHADA law and the OHADA accounting system. SMIs in the DRC must comply with this development, particularly by adapting their information system in its accounting dimension. Thus, this study evaluates the correlation that exists between, on the one hand, the accounting practice which produces the accounting result adapted to their reality and, on the other hand, the decision-making by the manager(s) which emanates from the accounting information.

Keywords : Accounting information system, SME/SMI, decision making

INTRODUCTION

Les petites et moyennes entreprises « PME » constituent un groupe très hétérogène. Elles sont présentes dans des activités très diverses OCDE¹ (2004). Les PME ont souvent été reconnues comme de simples modèles réduits des organisations de grande taille GREPME (1994). Pourtant, les PME occupent une place prépondérante dans l'économie de plusieurs pays surtout ceux en développement comme la République Démocratique du Congo (RDC) où les PME/PMI représentent plus de 90% des entreprises de tout le pays (SNDPME², 2015).

¹ Organisation de Coopération et de Développement Économiques : c'est une organisation internationale regroupant plusieurs états en collaboration pour construire une société dynamique sur le plan économique notamment sur les échanges commerciaux

² STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : Diagnostic du secteur et appui à l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises en RDC. 2015

Cependant, les Petites et Moyennes Entreprises en RDC constituent la plus grande partie du tissu économique, elles sont la source la plus importante d'emploi dans tous les secteurs économiques et dans les zones rurales et urbaines, (INS³, 2005 et 2014). Elles contribuent également à la réduction des écarts de développement (DSRP⁴). Avec la mondialisation, le secteur des PME est non seulement considéré comme un secteur de protection et de promotion, mais, aussi comme une force pour la croissance et le développement (SNDPME⁵ 2015). Néanmoins, les études sur l'information comptable en contexte PME sont proportionnellement peu nombreux (Davila, 2005; Nobre, 2001; Reid et Smith, 2000).

Dans le même contexte, Il est constaté notamment que les études en comptabilité sont en fait, relativement moindre en ce qui concerne les entreprises de petite et moyenne taille, bien qu'elles jouent un grand rôle dans l'économie de plusieurs pays indique Julien e a (2005), surtout dans les pays en développement comme la RDC.

Conjointement, nonobstant l'abondance des recherches vouées à la portée et aux particularités des PME dans le monde, les études scientifiques portées sur les spécificités des PME industrielles dans ce contexte géographique donné sont exceptionnellement moindre (Julien e.a., 2005). C'est le cas notamment de la RDC en ce qui concerne les petites entreprises industries particulièrement dans la ville province de Kinshasa.

À ce titre, la PMI est distinguée des PME, car généralement, son activité est la transformation ou l'extraction de biens. Malgré leur fonctionnalité dans le système économique congolais, les PMI souffrent de multiples obstacles. Ces derniers délimitent leur essor et pérennité. Il peut s'agir, par exemple, de la difficulté de financement bancaire et du problème de la transparence informationnelle provoquée à la fois par leur caractère généralement familial, couplé à un mode de gestion peu formalisé (SNDPME, 2015). D'après les statistiques de l'INS (2005 et 2014), bien que le secteur informel soit constitué essentiellement des PME, il emploie néanmoins près de 90 % des travailleurs congolais.

La problématique du déficit de la pratique comptable pour certaines PMI, voire même de l'absence totale de la tenue de la comptabilité pour d'autres, constitue l'objet au cœur de cette étude. À ce sujet, C. Perochon (2001) considère la comptabilité comme une « procédure d'information quantitative qui retrace, à travers une monnaie spécifique, le processus, l'état ou la situation de toute entité économique, l'entreprise en particulier ». L'auteur renchérit que toute entreprise doit tenir une comptabilité dans un but double, celui de produire des informations synthétiques et de les diffuser. Ces informations comptables diffusées permettent après analyse d'orienter les dirigeants des entreprises à une prise décision en fonction de la taille, de l'organisation et de l'environnement économique de chaque entité.

Pour une bonne efficacité de gestion et un bon rendement, Dayan (1999) souligne que le système d'information des PME, de par sa taille, ne doit pas être surdimensionné ou complexe. Dans le sens que l'information qui préoccupe l'entreprise est particulièrement d'information de nature interne.

Certaines études ont été menées sur le système intégral d'information qui prend en compte tous les sous-systèmes de gestion de l'entité dans sa globalité ; (Beqqali, Chroqui, Okar & Talea, 2016 ; Maharrar, 2014 ; Ramangalahy, 2001 ; Zerrouki Nadia, 2015). D'autres recherches ont été particulièrement axées sur le Système d'Informations Comptables, à l'exemple de Fossi, Dongmo, Ngoungoure & Kenmogne, (2020), qui se sont intéressés à la question du délai de transmission de l'information aux exploitants tout en tenant compte de la clôture de l'exercice comptable selon le droit comptable OHADA.

³ Institut National des statistiques, rapport annuels, 2005 et 2014

⁴ Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, (DSCR 2, 2011-2015)

⁵ STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : Diagnostic du secteur et appui à l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises en RDC. 2015

Cela étant, cette étude se focalise sur l'optique de sous-système d'informations comptable dans laquelle s'appuie le Système Information intégral ; en informations réelles, harmonieuses, adéquates, appropriées qui éclairent et guident les dirigeants en temps réel, dans leur prise des décisions pertinentes. Tout cela dans le but de garantir l'amélioration de la performance de leurs organisations.

Dans le cadre de cette étude, le problème se présente en terme de manque des données comptables pertinentes dans les PMI de la ville province de Kinshasa, dû au déficit constaté de la pratique comptable pour certaines petites industries voire même l'absence totale de la tenue de la comptabilité pour certaines d'autres. Ce déficit a comme conséquence l'inefficacité de l'information comptable alors que la tenue de la comptabilité dans une entité, quel que soit sa taille ou son secteur d'activité, joue un rôle prépondérant dans la production de l'information comptable et financière de qualité. L'information comptable de qualité oriente les dirigeants à la prise de bonnes décisions de gestion.

De ce qui précède, la préoccupation fondamentale de cette étude consiste à déterminer comment l'information comptable contribue-t-elle à la prise de décisions dans les PMI de Kinshasa. De manière spécifique, les questions ci-après méritent d'être posées :

- quels sont les éventuels facteurs pour une bonne tenue de la comptabilité dans les PMI de la ville de Kinshasa ?
- de quelle manière la pratique de la comptabilité peut-elle servir à produire une bonne information comptable ?
- quelle est la corrélation entre l'information comptable et la prise de décision des PMI dans la ville de Kinshasa ?

L'objectif de cette réflexion consiste à analyser la contribution de l'information comptable dans la prise de décisions des PMI de Kinshasa. Ce qui revient, entre autres, à identifier les différentes variables d'une bonne tenue de la comptabilité dans les PMI, à démontrer la manière dont les indicateurs comptables amènent à mesurer la qualité de l'information comptable produite et, à établir la corrélation entre l'information comptable et la prise de décision des PMI de la capitale congolaise.

Pour atteindre ces impératifs, nous émettons les hypothèses selon lesquelles :

- la prise en compte de toutes les pièces justificatives et la comptabilisation de ces pièces suivant la procédure et le respect de principes comptables selon le SYSCOHADA en vigueur, la qualification et le profil du comptable ont une influence positive sur la tenue d'une comptabilité de qualité au sein de ces PMI ;
- l'analyse de l'information comptable produite à travers ses indicateurs tels que le chiffre d'affaires, les soldes intermédiaires de gestion, le résultat net, la trésorerie, les comptes clients et fournisseurs, le besoin en fonds de roulement, le seuil de rentabilité, combinée à une évaluation des coûts engagés orientent significativement les dirigeants des PMI sur les décisions de gestion étant donné que ces indicateurs présentent dans le détail ce qu'est la santé financière de l'entité.

Cette étude qui s'intéresse aux PMI de la ville province de Kinshasa vise une analyse statistique à partir d'un échantillon bien défini. En plus, elle s'appuie sur un certain nombre de travaux ayant porté sur cette thématique tels que Johnson et Kaplan (1987) ; Imacc GV et Gago (2000), Gillet M. et Gillet P. (2019) afin de conceptualiser leurs recherches dans la dimension particulière et restreinte des PMI de cette ville.

Cependant, les réflexions des auteurs susmentionnés préalablement ainsi que l'étude de Gaspar Alves (2011) relative à l'utilisation de l'information comptable dans le processus de prise de décision au sein d'une entreprise, ont motivé cette recherche étant donné que la pratique comptable constitue le socle de la production des états financiers de qualité. Les PMI de la ville de Kinshasa en mettant en exergue tous ces détails dans leur système d'information comptable adapté à leur taille, à leur organisation et au respect des règles et principes, seront en mesure de produire une bonne information comptable susceptible d'influencer les bonnes décisions. Cela assurera la stabilité

financière et pérennité des PMI et leur permettra l'application de façon structurée des dispositions légales en matière de comptabilité selon le système comptable OHADA.

Outre la présente introduction, l'ossature de cette étude repose sur trois points. Le premier décrit la démarche méthodologique, le deuxième concerne les notions sur les petites et moyennes entreprises/industrie en RDC et le troisième s'attèle sur les PMI dans la ville de Kinshasa

I. NOTIONS SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES/INDUSTRIES EN RDC

Aux termes de la récente ordonnance-loi n°22/030 du 8 septembre 2022 relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups, on entend par Petites et Moyennes Entreprises (PME), toute unité économique dont la propriété revient à une ou plusieurs personnes physiques ou morales et qui présente les caractéristiques suivantes⁶ :

- nombre d'emplois permanents : de 1 à 200 personnes ;
- chiffre d'affaires annuel : équivalent en FC de 1 à 600.000,00 dollars américains ;
- valeur des investissements nécessaires mis en place pour les activités de l'entreprise : inférieure ou égale à l'équivalent en FC de 350.000,00 dollars américains ;
- mode de gestion ouvert à la décentralisation.

Selon la littérature, les PME se classifient en trois catégories :

N°	Type	Effectif d'employés	Chiffre d'affaire en dollars US	Autres caractéristiques
01	Micro Entreprise (ME) ou Très Petite Entreprise (TPE)	1 à 5	10.000	Tenue d'une comptabilité élémentaire selon le système comptable en vigueur en RDC.
02	Petite Entreprise (PE)	6 à 50	10.001 à 60.000	- Tenue d'une comptabilité élémentaire selon le système comptable en vigueur en RDC ; - Mode de gestion ouvert à la décentralisation.
03	Moyenne Entreprise (ME)	51 à 200	60.001 à 600.000	- Tenue d'une comptabilité élémentaire selon le système comptable en vigueur en RDC ; - Mode de gestion ouvert à la décentralisation ; - Investissement net inférieur ou égal à l'équivalent de 350.000 \$ US.

Selon la législation congolaise, la Petite et Moyenne Industrie (PMI), est toute unité économique au même titre et catégorisation qu'une PME, mais dont la vocation est à caractère industriel.

En effet, la Charte sur les PME/PMI de 2009⁷, considère la PMI comme une entreprise industrielle de taille petite ou moyenne, le plus souvent associée à PME. Elle fonctionne sur le plan administratif de la même manière que les PME et, elle emploie habituellement moins de personnel comme la PME. Les PMI diffèrent des PME au niveau de leur activité qu'est ordinairement la transformation ou la production de biens à travers son activité industrielle.

Grenier (1972), explique que la PMI est souvent soumise à des contraintes de temps plus importantes que les grands groupes. Elle doit à la fois gérer la synchronisation des différents services pour assurer des livraisons dans les délais au bon prix de revient, et en même temps conserver sa souplesse pour réagir aux aléas. Pour rester compétitives, les PMI doivent :

- maîtriser leurs délais ;
- assurer un suivi en temps réel de leur production (OF, pièces, problèmes techniques) ;
- piloter l'utilisation de leurs ressources de manière optimum (planification, charge et suivi) ;

⁶ Ordonnance-loi n°22/030 relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups du 8 septembre 2022

⁷ la charte sur les PME/PMI de 2009

- garantir les processus qualité (suivre les non-conformités, la traçabilité) ;
- suivre leurs coûts et prix de revient, etc.

A l'instar des grands groupes, disposer d'un système d'information de production temps réel intégré au système d'information comptable et commercial devient donc un élément clé de la compétitivité des PMI. Grenier (2000) ajoute à ce sujet que le système d'information comptable est une composante du système d'information global de l'entreprise, spécialisée dans la représentation et la mesure économique.

La comptabilité comporte, aujourd'hui, deux branches non indépendantes, mais aux objectifs distincts : il s'agit de la comptabilité financière et la comptabilité de gestion. Mais toutes les deux traitent, en respectant des standards de qualité, les informations issues des transactions économiques. Particulièrement, la comptabilité financière a pour but d'élaborer des informations destinées à des utilisateurs internes à l'entreprise. Le système d'information comptable permet d'organiser la complémentarité et la cohérence entre la comptabilité financière et la comptabilité de gestion.

1.1. Relation entre comptabilité et PME

Ngoma ya Nzuzi D. (2015) définit la comptabilité comme étant un système de récolte (collecte, organisation), de traitement (imputation, classement, etc.), de contrôle (vérification) et d'exploitation de l'information financière, permettant l'établissement des états financiers en conformité avec la disposition du SYSCOHADA⁸ pour une période et pour la prise d'une bonne décision de gestion de l'entreprise.

Richard J. et Collecte C. (2008), définissent la comptabilité comme un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, évaluer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité la date de clôture.

De ces définitions des auteurs, nous élargissons que la collecte se fait moyennant les pièces justificatives, la saisie ou l'imputation moyennant le livre journal, le contrôle ou l'évaluation à partir du grand livre et de la balance et, l'exploitation et la présentation moyennant les états financiers.

La comptabilité considérée jadis comme une simple technique en appui à l'économie ou au droit, elle fait depuis quelques décennies l'objet de plusieurs recherches sur son statut en tant que discipline scientifique. Ces recherches en tant que technique et science se poursuivent encore dans le contexte des PME, cadre de notre étude pour analyser sur son apport sur les PMI locales en termes de décisions.

1.2. Système d'information comptable et les PME

Amin Garbi (2003) souligne que le système d'information comptable (SIC) est un ensemble de règles, de procédures, de méthodes et de techniques destinées à organiser, gérer et contrôler la production d'informations comptables, fiscales, financières et sociales. L'objectif d'un SIC est de répondre aux nombreuses obligations des entreprises, mais aussi de mettre en place les instruments de gestion, nécessaires au pilotage et au management stratégique des entreprises.

Charlotte Disle (2016) indique que le système d'information comptable et financier est un système qui est donc pour la collecte, le stockage et le traitement des données comptables et financières utilisées en interne pour communiquer des informations aux investisseurs, aux créanciers et aux autorités fiscales.

À ce sujet, Collain B., Dejean F. et Theule M. (2014) relèvent qu'un système d'information comptable s'agit généralement une méthode informatique permettant de suivre l'activité comptable conjointement avec des ressources informatiques. Un système d'information comptable et financier est une composante du système global de l'entreprise qui est spécialisé dans le traitement d'une

⁸ Dans son ouvrage sur *Manuel du système comptable OHADA : théorie et pratique*, à la page 9, Ngoma ya Nzuzi D., explique que ce système est un ensemble des dispositions régissant l'organisation et la tenue des comptabilités des entreprises installées dans les États parties, institué par l'acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises. C'est un référentiel comptable en vigueur dans l'espace OHADA.

information spécifique pour laquelle le qualificatif « comptable » est au centre du système. Il réunit les deux grandes formes de la comptabilité : la comptabilité financière et la comptabilité de gestion.

Dans le contexte de PME, Williams (2006) indique que le rôle de la gestion ne devrait pas se limiter à préparer, planifier et organiser les activités de l'entreprise ; dans le cadre des PME, elle devait définir clairement les objectifs fixés en mettant en place les outils d'attente de ces objectifs pour la prise des décisions en fonction des informations à sa disposition. C'est ce que Menard (1994) met en exergue en relevant que la gestion des PME pourrait mieux se considérer comme les procédures et les structures utilisées pour diriger et gérer les affaires tant internes que commerciales de l'entreprise dans le but d'en augmenter la valeur à long terme pour les investisseurs et d'en assurer la viabilité financière.

Les fonctions telles que le recueillement, le stockage, la consultance, l'organisation, la mise à jour et la production de nouvelles informations sont les multiples éléments du système d'information comptable. De manière plus particulière, ils correspondent à l'ensemble des dispositifs et outils permettant de traiter, d'organiser et de contrôler les informations comptables, financières, fiscales et sociales. Le SIC est un sous-système du système d'information de l'entreprise qui collecte, stock.⁹

1.3. Information comptable et prise de décision dans une organisation

Depuis de longues années, il existe une réalité dans la recherche d'information sur les transactions réalisées dans une organisation. La recherche sur l'information comptable sur les transactions économiques à l'interne de l'organisation est plus récente, qui prend son envol à partir de la révolution industrielle.

Gillet M. et Gillet P. (2019) souligne que l'information comptable et financière se compose de l'ensemble des états financiers individuels et consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, notes annexes) dans le but de fournir des informations sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie qui soient utiles aux utilisateurs pour la prise de décisions économiques et leur permettre de réaliser un diagnostic financier de l'entité.

Ainsi, Dumontier P. et Raffournier B. (2019) expliquent que le système comptable permettant la production de l'information comptable fonctionne à travers des supports dont la collecte se fait sur base des pièces justificatives, le traitement sur base des différents journaux (caisse, banque, fournisseurs, clients, ventes, achats, opérations diverses etc.), le contrôle des écritures comptables se fait à partir de la balance de vérification et l'exploitation de l'information comptable sur base des états financiers (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et les notes annexes).

En ce qui concerne la prise de décision, Bentley (1998) démontre sur la manière dont les dirigeants dans les organisations prennent leurs décisions à partir des résultats issus des informations comptables et financières. Ce sont toutes les transactions économiques qui sont traitées dans le système comptable des organisations qui produisent des informations comptables nécessaires aux dirigeants pour des décisions financières et de gestion.

1.4. Une vue sur les PMI dans la ville de Kinshasa

Les PMI en RDC, singulièrement celles de la Ville Province de Kinshasa sont confrontées à d'énormes difficultés de gestion, de viabilité et de pérennité d'activités etc. En effet, ANADEC (2015) dans sa publication sur la stratégie nationale du secteur des petites et moyennes entreprises expose que hormis les difficultés criantes de financement, cette catégorie d'entités éprouve d'énormes complexités de survie et de pérennité de leurs activités par manque d'application réelle et adéquate des outils de gestion ; entre autres la tenue de la comptabilité financière et le suivi rationnel des différentes charges supportées en terme des coûts.

Le système d'information comptable en contexte de PMI revêt une grande diversité de configurations. Cette diversité est fonction notamment de la petite taille de l'entreprise, de la forte proximité entre les acteurs internes et externes et de son environnement proche. Aussi, cette variété serait due au rôle prépondérant joué le plus souvent par le principal dirigeant/fondateur de l'activité

⁹ <https://payfit.com/fr/fiches-pratiques/systeme-information>

et du caractère généralement informel des règles et procédures en usage dans l'organisation (Davila, 2005 ; Nobre, 2001; Reid et Smith, 2000).

Dans le contexte des PME, particulièrement les PMI, l'étude réalisée par Lassoued et Abdelmoula (2006) montre que l'utilisation des données comptables par les dirigeants de PMI augmente avec la taille de l'entreprise, ce qui confirme les résultats de Bajan-Banaszak (1993), Chapellier (1994) et Lavigne (2002).

La taille de l'entreprise n'est toutefois pas un élément statique, figé définitivement. Germain (2000) constate en effet qu'avec l'augmentation de la taille, le dirigeant qui ne peut plus gérer efficacement son entreprise en recourant seulement à la supervision directe, est amenée à élargir le champ, la nature et la configuration du système d'information comptable de son entreprise.

De ce fait, la taille apparaît être une variable explicative de tout système d'information comptable en contexte PMI : plus la taille augmente, plus il y a diversification, complication, sophistication des outils de gestion et formalisation du système d'information comptable.

En RDC, particulièrement dans la ville province de Kinshasa, la plupart des unités de production industrielles dont porte cette étude sont des PMI locales de petites tailles qui répondent logiquement aux recherches des auteurs cités ci-haut. Ces PMI, comme dans la plupart des PME en RDC, fonctionnent souvent en informel et n'intègrent pas de façon structurelle la logique de la pratique comptable voire même l'absence totale pour certaines d'autres de tout le système de la comptabilité dans leurs entités ; ce qui indique que malgré leurs petites tailles, elles portent également le problème d'organisation.

Ainsi, suite à cet état, les PMI locales de la ville province de Kinshasa éprouvent souvent des difficultés à produire et présenter une finalité de l'information comptable et financière susceptible de devenir un instrument de gestion pour la prise de décision mais aussi un outil nécessaire pour une ouverture possible au financement afin d'espérer garder continuelles et pérennes les activités de cette catégorie des PME et espérer à une potentielle croissance.

II. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE

Les données primaires de l'étude sont obtenues qu'auprès des PMI concernées par le problème particulièrement dans les communes de Barumbu, Limete et Gombe. Notre étude répond aux questions spécifiques, notamment connaître les facteurs pour une bonne tenue de la comptabilité dans les PMI dans ces différentes communes, montrer la manière dont la pratique de la comptabilité permet à produire une bonne information comptable, également ressortir la corrélation entre l'information comptable et la prise de décision dans les PMI dans les communes d'échantillon.

Cette étude concerne les PMI à capitaux locaux de trois communes de la ville province de Kinshasa citées si haut. Néanmoins, compte tenu des contraintes liées aux moyens, aux temps limité et de mobilité, nous avons résolu de nous contenter d'un échantillon de 10 PMI aux capitaux locaux de trois communes de la ville province de Kinshasa comme échantillon aléatoire pour recueillir toutefois les informations dont nous avons besoin. Nos questions ont été formulées sous forme de choix multiples, c'est-à-dire, nous avons proposé à nos enquêtés un éventail de plusieurs possibilités de réponse. Nous avons aussi utilisé les questions fermées qui exigent une seule réponse.

L'enquête a porté sur 10 PMI réparties dans trois communes de la ville province de Kinshasa suivantes Barumbu (3), Limete (6) et Gombe (1), choisies de manière aléatoire en raison de deux responsables à chacune de PMI, ce qui donne un total de 20. L'enquête au sein de ces PMI a concerné principalement le niveau de l'organisation et la tenue de la comptabilité, la taille de l'entreprise évaluée par le niveau du chiffre d'affaires ainsi que la qualification de la personne qui tient la comptabilité.

2.1. Vue sur les caractéristiques des PMI enquêtées

Tableau I. Répartition des PMI selon leur secteur d'activité

Secteur	Effectif	%
Industrie de semoules de maïs et autres	2	20
Industrie de panification (boulangerie)	6	60
Industrie de savonnerie	2	20
Total	10	100

Il transparaît des données contenues dans ce tableau que 20% des PMI enquêtées évoluent dans l'industrie de farine des maïs, 60% sont dans l'industrie de panification locale (boulangerie) et 20% encore sont dans l'industrie de savonnerie.

Tableau II. Répartition des PME selon leur forme juridique

Statut	Effectif	%
SARL	1	10
Ets	7	70
ONG	2	20
Total	10	100

Il ressort de ce tableau que sur les 10 PMI enquêtées, 10% sont des sociétés à responsabilité limitée, 70% qui sont des simples établissements et 20% qui sont des ONG.

Tableau III. Répartition des PMI selon la tranche du niveau de leur chiffre d'affaires annuel

Chiffre d'affaires en FC / an	Effectif	%
30 000 000 à 50 000 000	2	20
20 000 000 à 30 000 000	6	60
5 000 000 à 20 000 000	2	20
Total	10	100

Ce tableau explique que 20% des PMI enquêtées ont de chiffre d'affaires allant de 30 000 000 FC à 50 000 000 FC et 60% ont de chiffre d'affaires de 20 000 000 FC à 30 000 000 FC, ensuite 20% des PMI ont le chiffre d'affaires qui varie entre 5000 000 Fc et 20 000 000 FC.

2.2.2. Pratique comptable et utilisation de l'information comptable au sein de PMI congolaises

Ce point nous permet d'analyser la taille de ces PMI, le profil du comptable et la tenue de la comptabilité au sein de ces PMI, sur la prise en compte de la procédure et les principes comptables pour la production d'une information comptable appropriée. Cette information oriente les dirigeants des PMI sur les décisions de gestion à travers des indicateurs d'analyse de l'information comptable tels que le chiffre d'affaires, les soldes intermédiaires de gestion, le compte de résultat, le résultat net, la trésorerie, les comptes clients et fournisseurs, le besoin en fonds de roulement, le seuil de rentabilité. L'état de ces indicateurs après analyse guide significativement les dirigeants des PMI sur les décisions de gestion étant donné que ces indicateurs présentent dans le détail ce qu'est la santé financière de l'entité.

Tableau IV. Répartition des enquêtés selon la taille de la PMI

PMI	Taille	Nombre de salariés	Ni	Fi
CDI Bwamanda	Petite entreprise	Moins de 50	1	10
Agro Kongo	Petite entreprise	Moins de 50	1	10
Boulangerie et savonnier	Micro entreprise	Moins de 10	8	80
	Total		10	100

Les données de ce tableau renseignent que sur 20% sont des petites entreprises et emploient moins de 50 salariés alors que 80% sont de micro entreprises parce qu'elles recourent à une main d'œuvre inférieure à 10.

Tableau V. Les facteurs d'une bonne tenue de la comptabilité dans les PMI de Kinshasa

Facteurs	Industrie de semoules de maïs	Effectif	Industrie de panification et de savonnerie	Effectif
Agent qualifié en comptabilité	Oui	10	Non	-
Prise en compte de pièces justificatives	Oui	10	non	-
Tenue du livre journal	Oui	10	Non	-
Production de la balance	Oui	10	Non	-
Production des travaux d'inventaire	Oui	10	Non	-
Elaboration de compte de résultat	Oui	10	Non	-
Elaboration du bilan	Oui	10	Oui	10
Ratio d'indicateurs		$7 / 7 * 100 = 100$		$1 / 7 * 100 = 14,28$

Ce tableau montre que les PMI qui sont des industries de semoules de Maïs et autres, tout en étant des petites entreprises, respectent la procédure et les règles de la tenue d'une comptabilité en rapport avec leur taille soit 100%. Par contre, celles des boulangeries et des savonneries qui sont des micro-entreprises n'arrivent presque pas à suivre la procédure et les règles de la tenue de la comptabilité selon le référentiel du Syscohada. La procédure de la pratique comptable est tellement faible soit 14,28% sans procédure comptable clairement définie sur l'ensemble des micro entreprises enquêtées. Alors que, ces facteurs sont des indicateurs de la tenue d'une bonne comptabilité susceptible de produire une information comptable. Ces PMI n'évaluent que les entrées et les sorties au niveau de la caisse sans produire le compte de résultat. La non application de ces facteurs qui sont des indicateurs d'une bonne tenue de la comptabilité biaise même la qualité de l'information comptable, outil de prise de décision.

Tableau VI. Analyse de l'information comptable et la prise de décision des PMI dans la ville de Kinshasa

Indicateurs	Industrie de semoules de maïs	Effectif	Industrie de panification et de savonnerie	Effectif
Le chiffre d'affaires	Oui	10	Non	-
les soldes intermédiaires de gestion	Non	-	non	-
le résultat net	Oui	10	Non	-
la trésorerie	Oui	10	Oui	10
Compte de résultat	Non	-	Non	-

le besoin en fonds de roulement	Non	-	Non	-
Les comptes clients	Oui	10	Non	-
Les comptes fournisseurs	Oui	-	Non	-
Le seuil de rentabilité	Non	-	Non	-
Ratio d'indicateurs		$4 / 9 \times 100$ = 44,44		$1 / 9 \times 100$ = 11,11

Il est démontré dans ce tableau que les industrie de semoules de maïs arrivent à faire les analyses de l'information comptable à travers quelques indicateurs ci haut dans le tableau mais en dessous de la moyenne par rapport à notre échantillon soit 44,44% du fait que les autres indicateurs clés d'évaluation de l'information comptable ne sont pris en compte pour raison de leur taille. Par contre, celles des boulangeries de panification et des industries de savonneries n'arrivent quasiment pas à faire une analyse de l'information comptables. Un pourcentage très faible soit 11,11% par rapport à notre échantillon sur les micro entreprises dès lors que même les facteurs de la tenue d'une comptabilité ne sont parfaitement pas prise en compte, à l'exception de l'indicateur de la trésorerie, l'unique facteur considéré par cette catégorie pour évaluer les entrées et les sorties de fonds sans élaborer le compte de résultat. Alors que l'analyse approfondie de ces différents indicateurs produit un tableau de bord d'informations comptables qui guide les dirigeants de PMI à la prise de décision de gestion.

III. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Le but de cette recherche consiste à démontrer que l'application adéquate et significative de toutes les règles et principes du Syscohada en vigueur dans la pratique comptable répond à tous les aspects liés à l'exploitation de l'information comptable et financier à l'instar des états financiers selon la taille de PMI. Ces aspects permettront remarquablement à ces entités d'opérer une prise rationnelle de décisions de gestion susceptibles de rentabiliser les activités et les rendre pérennes, toute chose restant égale par ailleurs.

Au regard des résultats de cette enquête, la synthèse nous renseigne que par rapport à leurs tailles, 20% des PMI enquêtées sont des petites entreprises et 80% sont des micro entreprises, de même pour l'évolution des chiffres d'affaire. Il est ensuite démontré qu'en ce qui concerne les indicateurs d'une bonne tenue de la comptabilité dans les PMI de Kinshasa, les enquêtes révèlent que les petites entreprises soit 20% sur l'échantillon enquêté tiennent la comptabilité conformément à la procédure, aux règles ainsi qu'aux principes par rapport à sa taille soit 100% ; leurs comptabilités sont tenues par des agents extérieurs qualifiés.

Les micro entreprises soit 80% ne tiennent presque pas la comptabilité soit seulement 14,28% de notre échantillon, hormis les registres de caisses sur les entrées et les sorties sans moindre production de compte de résultat qui répondent à leur catégorie et leur taille selon le droit comptable Ohada pour la conformité d'une comptabilité de trésorerie. Cela étant, en appliquant toute la procédure de la pratique comptable, les 20% des Petites entreprises arrivent à produire une information comptable qui est analysée à faible proportion soit 44,44% en dessous de la moyenne. Cette position démontre que l'information comptable produite n'aide pas les dirigeants de ces PMI à la prise de bonnes décisions de gestion suite à une faible proportion d'analyse des indicateurs de l'information comptable.

De même, les 80% des micro entreprises tiennent à peine les livres de caisse et ne produisent pas le compte de résultat, Ces micro entreprises n'analysent quasiment pas les indicateurs d'information, soit une proportion très faible évaluée à 11,11% par rapport à notre échantillon. Ce qui montre que ces microentreprises ne produisent presque pas de l'information comptable adaptée à leur taille à laquelle les dirigeants peuvent se servir pour une prise de décision efficace.

Cependant, les PMI (petites entreprises) de la ville province de Kinshasa, par rapport à notre échantillon répondent en partie à la logique de nos hypothèses du fait de leur respect de la procédure et les règles de la pratique comptable pour la tenue d'une bonne comptabilité mais aussi sur les analyses en partie de l'information comptable pour la prise de décision à travers des indicateurs

bien qu'à faible proportion. Par contre, les PMI (micro entreprises) ne répondent pas à la logique de nos hypothèses du fait de ne pas appliquer toute la logique y afférente.

CONCLUSION

Un système d'information comptable bien organisé, ajusté à la taille et à l'organisation des PMI à capitaux locaux dans la ville de Kinshasa, permet de produire une information financière et économique crédible, vraisemblable et fiable sur l'activité de l'entreprise et sur le résultat dégagé à partir d'une pratique comptable efficace. Cette information comptable de qualité constitue un élément très important, car elle guide les dirigeants à orienter les décisions de gestion à travers l'analyse des indicateurs d'informations comptables.

La présente réflexion a démontré, sur base d'un échantillon des PMI tiré de communes de Barumbu, Gombe et Limete, que l'information comptable produite au sein de ces entités n'est pas sensiblement analysée pour impacter positivement leurs décisions. Cela est dû au déficit d'évaluation des indicateurs d'informations comptables tels que le compte de résultat et les soldes intermédiaires de gestion. Ces derniers sont des indicateurs de taille pour analyser l'ensemble de charges et produits par palier et en détail en vue d'avoir une maîtrise sur l'évolution de la situation financière et par conséquent, espérer à la croissance et à la pérennité de ces microentreprises.

Les résultats de cette étude révèlent que les dirigeants de ces PMI sont essentiellement tournés sur le chiffre d'affaire et la trésorerie qui pourtant ne sont que des indicateurs financiers globalisants mais ne renseignent pas sur l'exploitation ou la production qui regorge une partie majeure de l'information comptable pour la prise de bonne décisions. Bref, la taille de l'entité joue aussi un rôle très important dans la production de l'information comptable qui évolue proportionnellement avec les décisions de gestion issues de l'information comptable.

BIBLIOGRAPHIE

- BEQQALI, CHROQUI, OKAR & TALEA, « Revue de littérature sur l'adoption des systèmes d'information », conférence sur les Technologies d'Information et de Modélisation, Faculté des Sciences Ben M'Sik, Hassan II university of Casablanca, Maroc 2016
- Document de la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR 2 RDC, 2011-2015)
- FOSSI, A.D. & al., « L'organisation de la fonction comptable et délai de communication de l'information comptable et financière : une étude empirique en contexte camerounais », in *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2020.
- GILLET M. et GILLET P., *Management du système d'information*, édition Dunod 2019
- GRENIER, C. « Système d'information et comptabilité », Encyclopédie de Comptabilité, in *Contrôle de gestion et Audit*, édition economica 2000
- GREPME, *Les PME : Bilan et perspective*, Quebec, Presses Inter Universitaires, 1994.
- KINZONZI, V., *Normalisation comptable, facteur d'accélération de développement économique : bases conceptuelles et encadrement*, Paris, Éditions Foucher, 1984.
- KOFFI, K.B.P., « Étude du système d'information comptable des Très Petites Entreprises Ivoiriennes : Nature et utilité », in *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, n°12, Spécial JIREF & CCA, 2020.
- La charte sur les PME-PMI de 2009
- LEMOIGNE, J.-L., *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 1990
- RAMANGALAHY, *La qualité de l'information à l'exportation : une ressource stratégique pour les PME exportatrices*, Paris, édition Erudit 2001
- NGOMA ya NZUZI D., *Manuel du système comptable OHADA : théorie et pratique*, édition Bruylant 2015
- Ordonnance-loi n°22/030 relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups du 8 septembre 2022, RDC
- PEROCHON, *Comptabilité financière*, Paris, Edition Foucher, 2001
- Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises « SNDPME » : Diagnostic du secteur et appui à l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises en RDC. 2015